

Ventilation des recettes publiques par niveau d'administration

Les recettes publiques sont recouvrées par chacun des niveaux de l'administration existant dans un pays : administration centrale, administration des États fédérés et administrations locales. Dans les pays de l'OCDE, 52.6 % des recettes publiques en moyenne ont été recouvrés par les administrations centrales en 2021, 19.5 % par les administrations d'États fédérés, 10.2 % par les administrations locales et 17.6 % par les administrations de sécurité sociale (graphique 10.7). Ces moyennes varient toutefois amplement, et les structures de financement entre les niveaux de l'administration des pays de l'OCDE diffèrent sensiblement. La différence essentielle tient à la structure de l'État, unitaire ou fédérale. Dans les États unitaires, l'administration centrale recouvre souvent une forte proportion des recettes publiques. C'est le cas du Royaume-Uni, où la part des recettes fiscales perçues par l'administration centrale a été la plus élevée en 2021 (91.2 %), et de pays comme la Nouvelle-Zélande (89.2 %) et l'Irlande (84.6 %). Dans les pays dotés d'un système fédéral, en revanche, ce sont les administrations des États fédérés qui recouvrent souvent une part importante des recettes. Le Canada (43.6 %) et les États-Unis (42.4 %) sont les pays de l'OCDE où la proportion des recettes perçues par les États fédérés a été la plus élevée en 2021. La part collectée par les administrations locales est généralement plus faible, mais peut cependant atteindre un niveau substantiel dans certains pays, comme la Corée (35.9 %) et la Suède (35.0 %). Ce peut être le cas dans les pays où les collectivités locales sont responsables de la gestion et de la fourniture de services publics importants, comme en Suède, et aussi en Finlande (29.1 %) où, jusque récemment, les services de santé et les services d'urgence relevaient en grande partie de ce niveau de l'administration.

La centralisation des recettes fiscales s'est légèrement accentuée ces dernières années (graphique 10.8). La part des recettes recouvrées par les administrations centrales dans l'OCDE a augmenté en moyenne de 1 point de pourcentage entre 2019 et 2021. Elle a progressé dans 25 des 37 pays pour lesquels des données sont disponibles. Les hausses les plus prononcées ont été enregistrées au Costa Rica (3.8 p.p.) et en Pologne (2.8 p.p.). En revanche, la part des recettes collectées par les administrations de sécurité sociale a diminué de 0.6 point et celle perçue par les administrations locales de 0.4 point. L'évolution à la baisse de la part des recettes recouvrées par ces dernières est généralisée : elle a fléchi dans 29 pays de l'OCDE sur 37, les reculs les plus marqués étant observés au Chili (2.5 p.p.) et en Lettonie (1.8 p.p.).

Méthodologie et définitions

Les données sont tirées de la base de données des *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux*, qui sont établies conformément au *Système de comptabilité nationale (SCN)* ; ce dernier constitue un ensemble de concepts, de définitions, de nomenclatures et de règles approuvés au plan international en matière de comptabilité nationale.

Le cadre du SCN 2008 est désormais en vigueur dans tous les pays de l'OCDE (voir l'annexe C). Selon la terminologie du SCN, les administrations publiques se composent de l'administration centrale, des administrations des États fédérés, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale. Les administrations des États fédérés n'existent que dans les neuf pays membres de l'OCDE dotés d'une structure fédérale : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, l'Espagne (pays considéré comme quasi fédéral), les États-Unis, le Mexique et la Suisse. Les données ne tiennent pas compte des transferts entre niveaux d'administration, sauf pour l'Australie, le Chili, la Corée, le Costa Rica, l'Indonésie et Türkiye, l'objectif étant d'appréhender la contribution de chaque sous-secteur aux recettes et dépenses totales des administrations publiques, qui sont consolidées à ce niveau. Les recettes publiques comprennent les impôts (sur la consommation, le revenu, le patrimoine et le capital, par exemple), les cotisations sociales nettes (au titre de la retraite, de l'assurance maladie et de la sécurité sociale), le produit des ventes de biens et services (la production marchande des établissements publics par exemple) et les dons et autres recettes (dons courants et en capital, revenus du patrimoine et subventions, etc.).

Pour en savoir plus

OCDE (2022), *Tax Policy Reforms 2022: OECD and Selected Partner Economies*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/067c593d-en>.

OCDE (2022), *2022 Synthesis Report World Observatory on Subnational Government Finance and Investment*, Éditions OCDE, Paris, doi.org/10.1787/b80a8cdb-en.

Notes relatives aux graphiques

Les données pour la Colombie ne sont pas disponibles. Les données concernant le Chili et Türkiye ne sont pas prises en compte dans la moyenne de la zone OCDE. Pour le Japon, les données sur les sous-secteurs des administrations publiques se rapportent aux exercices budgétaires. Les administrations locales sont comptabilisées dans la catégorie des « administrations d'États fédérés » pour l'Australie et les États-Unis. L'Australie n'a pas de régime public d'assurance sociale. Aux États-Unis, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, les administrations de sécurité sociale font partie de l'administration centrale.

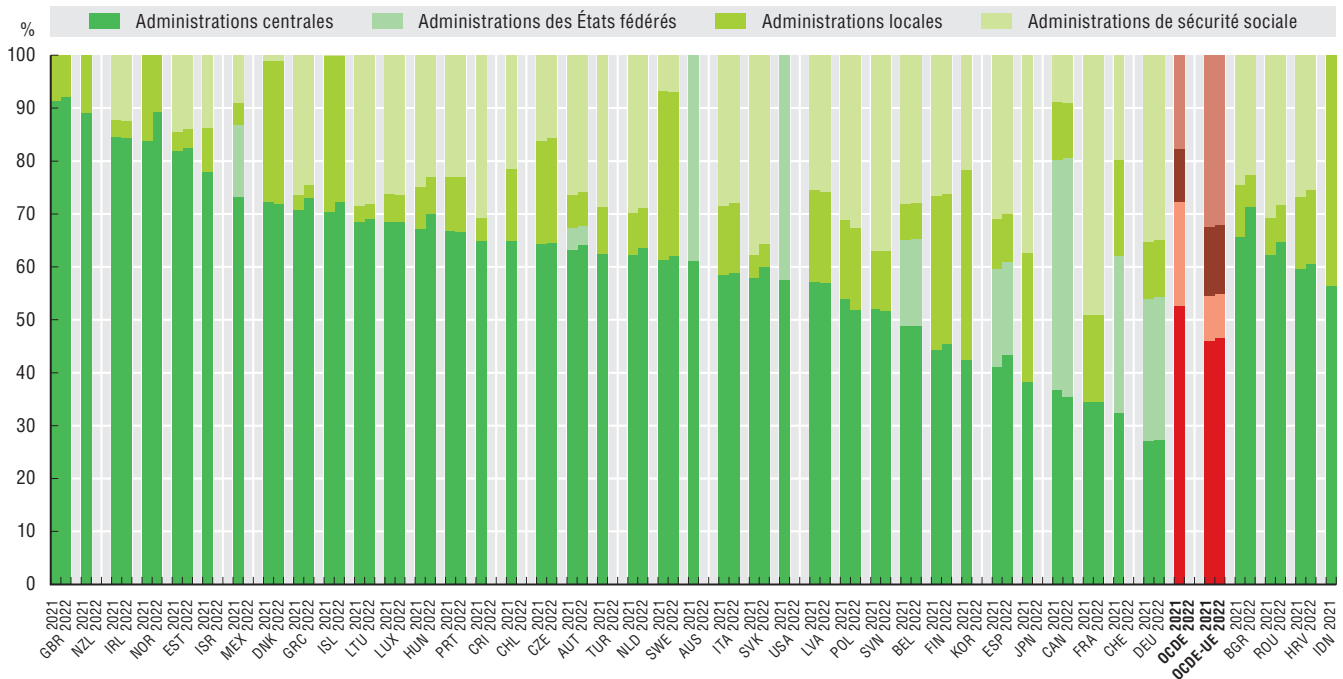
10.7. Les transferts entre les niveaux d'administration ne sont pas pris en compte (sauf pour l'Australie, le Chili, la Corée, le Costa Rica, l'Indonésie et Türkiye). Les données concernant l'Indonésie et Türkiye portent sur 2020 et non 2021.

10.8. Les transferts entre les niveaux d'administration ne sont pas pris en compte (sauf pour l'Australie, le Chili, la Corée, le Costa Rica, l'Indonésie et Türkiye). Les données concernant Türkiye portent sur 2020 et non 2021.

10. RECETTES PUBLIQUES ET COÛTS DE PRODUCTION

Ventilation des recettes publiques par niveau d'administration

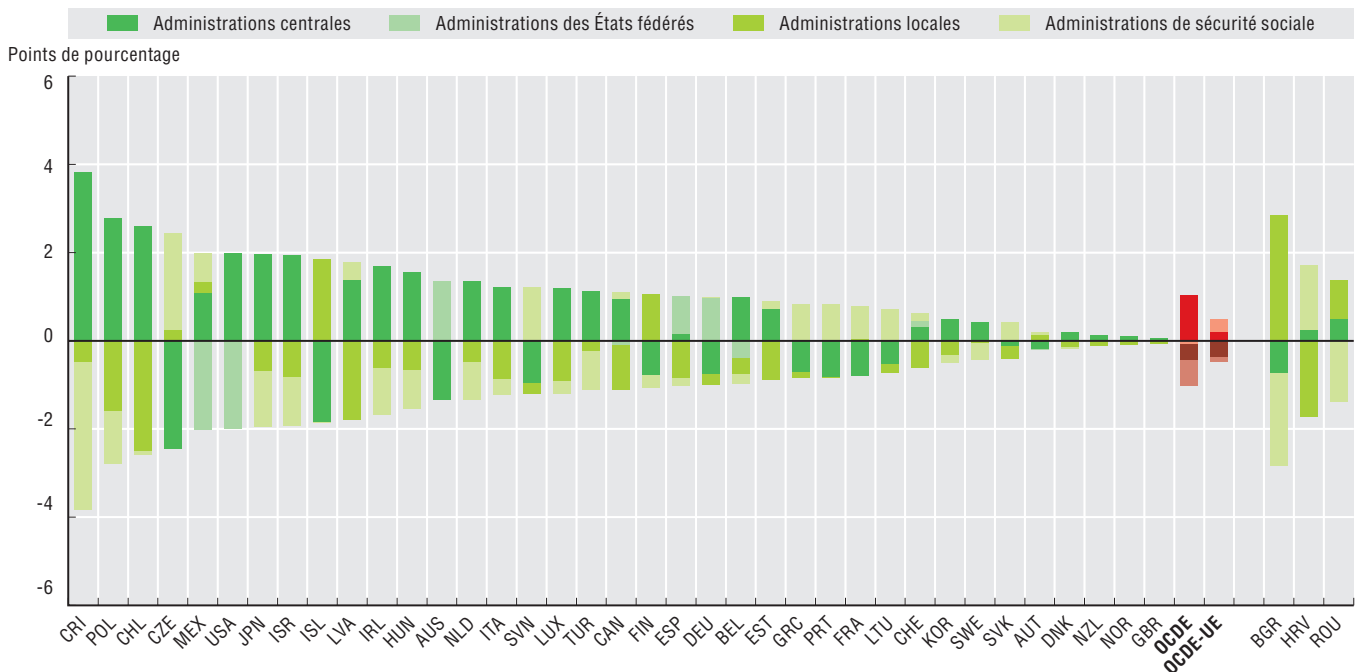
10.7. Répartition des recettes des administrations publiques entre les différents niveaux d'administration, 2021 et 2022



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données).

StatLink <https://stat.link/4z1eyr>

10.8. Variation de la répartition des recettes des administrations publiques entre les différents niveaux d'administration, 2019-21



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données).

StatLink <https://stat.link/2rmj3o>



Extrait de :
Government at a Glance 2023

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3d5c5d31-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Ventilation des recettes publiques par niveau d'administration », dans *Government at a Glance 2023*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/6579ee0d-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.